



Communauté de communes  
Des Gorges de l'Ardèche  
16 rue des Abeilles  
07 150 Vallon Pont d'Arc  
Tél. 04 75 37 61 13  
[www.cc-gorgesardeche.fr](http://www.cc-gorgesardeche.fr)

N° DE POSTE	DATE DE CREATION	QUOTITE 100%
<b>Chargé(e) de mission Habitat</b>		
<b>FILIERE : TECHNIQUE</b> <b>CATEGORIE : Charge(é) de mission</b> <b>GRADE :</b> <b>AFFECTATION : POLE DEVELOPPEMENT DU TERRITOIRE</b> <b>NOM :</b> <b>PRENOM :</b>		

## Définition du poste

La communauté de communes des gorges de l'Ardèche est un établissement public de coopération intercommunale (EPCI) du département de l'Ardèche, qui rassemble 20 communes et 15 245 habitants. Le territoire des gorges de l'Ardèche a connu un fort attrait ces dernières années (encore accentué avec la crise de COVID19) se traduisant par un dynamisme important de sa démographie. Il est par ailleurs structuré par la vitalité de son activité touristique. Ce flux touristique, couplé à trois décennies de développement d'une urbanisation diffuse (le long des axes de communication, l'abandon des centres-bourgs, ...), ont fait muter profondément l'organisation spatiale et fonctionnelle du territoire.

Les enjeux de la transition climatique, de la précarité des ménages (*en lien notamment avec la saisonnalité de l'activité*) et du vieillissement de la population posent clairement sur ce territoire la question de la nécessaire adaptation et rénovation des logements. La rénovation de l'habitat privé s'inscrit dans une volonté politique de redynamisation et de restructuration des centres bourgs, notamment ceux de Vallon Pont d'Arc et Ruoms.

Pour cela, la Communauté de communes des Gorges de l'Ardèche a souhaité initier une Opération Programmée de l'Amélioration de l'Habitat (OPAH). Afin d'être au plus près des besoins du territoire et être en capacité de proposer une offre globale, elle a décidé de conduire cette OPAH en régie.

Le poste qui est proposé ici est la participation active à la mise en place de l'OPAH.

La communauté de communes recrute :

- Un(e) Chargé(e) de mission Habitat

## Missions

---

Les enjeux de la mission seront :

- Participer à la résorption de la précarité énergétique ;
- Accompagner les personnes dans l'adaptation de leur logement ;
- Favoriser la rénovation énergétique de qualité au service des habitants ;
- Renforcer les motifs d'habiter les centres bourgs des villes de Ruoms et de Vallon Pont d'Arc ;

**Pour cela, le ou la Chargé(e) de mission Habitat devra :**

Conseiller les particuliers et les copropriétés dans leurs projets de travaux d'amélioration de l'habitat et en particulier d'économies d'énergie et d'adaptation des logements au grand âge et au handicap :

- Accueil physique et téléphonique des ménages ;
- Ecouter et analyser les ménages et leur projet, puis les conseiller sur le plan social, financier ou fiscal selon leur situation ;
- Réaliser des visites à domicile (*Identification des pathologies du bâti et des manquements à la réglementation sur la décence des logements*) ;
- Réaliser des audits énergétiques (*formation possible*) ;
- Rédiger des rapports pour rendre compte de l'état des lieux du logement et formuler des recommandations de travaux ;
- Accompagner les particuliers dans la définition de leur projet de travaux en matière de réhabilitation, de rénovation énergétique et/ou d'adaptation du logement à la perte d'autonomie, jusqu'au choix des devis ;
  - Être force de proposition et savoir aider à la décision les particuliers : enjeux de réhabilitation, hiérarchisation des travaux (scenarii), nature et caractéristiques des travaux à réaliser,...
  - Estimer les coûts de travaux, lire et analyser des devis,
- Accompagnement complémentaire des copropriétés dans l'élaboration du cahier des charges des prestataires (BE, MOE,...) ;
- Co-monter et instruire les dossiers de subventions pour les particuliers ;
- Assurer les relations entre les organismes financeurs et le demandeur à toutes les étapes ;
- Assurer de l'éligibilité des travaux envisagés ;
- Assurer de la conformité des travaux réalisés avec le projet initial ;
- Compléter les tableaux de suivi ;
- Assurer un Appui au suivi et animation d'opérations habitat.

**De manière plus générale :**

- S'appuyer et collaborer si nécessaire avec des BE externes sur des thématiques complexes demandant des connaissances très spécifiques, comme par exemple : Arrêtés habitat indigne, procédures sur des îlots dégradés, ...
- Collaborer et mobiliser les expertises nécessaires en s'appuyant sur les partenaires nationaux et locaux ;
- Participer aux rencontres et échanges avec les élus et les citoyens ;
- Être en capacité de coanimer des réunions publiques ;
- Être force de proposition et mettre en place une stratégie de communication efficiente ;
- Participation à des actions de communication : animations, salons de l'habitat, portes ouvertes, etc...
- Contribuer à la capitalisation des expériences et à l'échange de bonnes pratiques.
- Vous exercerez au sein du Service Habitat placé sous la responsabilité du Responsable de service et de la chef de projet ;

## Profil

---

- Formation supérieure (Bac +3/+5) dans le domaine : de la thermique du bâtiment, de l'habitat, de l'urbanisme ou de l'aménagement du territoire ;
- Expérience fortement souhaitée sur la thématique habitat, et plus précisément dans l'accompagnement des ménages dans le cadre d'une Opération Programmée de l'Amélioration de l'Habitat (OPAH) (*Problématique sociales*) ;
- Une expérience sur les volets : Rénovation du bâti ancien ; Action sociale ; Renouvellement urbain et Anah sont également un plus pour cette mission ;
- Connaître le fonctionnement des collectivités territoriales ;
- Maîtriser les outils informatiques : Pack Office ; CAO/DAO ;
- Posséder des capacités d'analyse, de synthèse et de propositions ;
- Compétences en technique d'animation et de communication ;
- Capacité d'écoute des besoins et des attentes exprimés ;
- Être autonome, rigoureux(se) et organisé(e) ;
- Esprit d'équipe, bon relationnel .

## Conditions d'exercice des missions

---

- Prise de poste : le plus rapidement possible et au plus tard en Octobre/Novembre 2024
- Limite des candidatures : 09/09/2024 (*entretien semaine du 16 Septembre*)
- Lieu de travail : Vallon Pont d'Arc (*Ardèche*), Siège de la communauté de communes avec des déplacements sur l'ensemble de la collectivité ;
- Temps de travail : 1 Etp - CDD temps plein 39H + 2 RTT/mois
- Durée : 3 ans
- Permis B + véhicule personnel (*obligatoire*)

### Contacts :

Kevin Ardail – Responsable du service Habitat et Chef de projet petites villes de demain  
Ligne directe : 04 75 37 36 17 - [kevin.ardail@cc-gorgesardeche.fr](mailto:kevin.ardail@cc-gorgesardeche.fr)

Chloé Brueyre – Chargée de Mission Habitat  
Ligne directe : 04 87 60 00 06 - [chloe.brueyre@cc-gorgesardeche.fr](mailto:chloe.brueyre@cc-gorgesardeche.fr)